



**LANCEMENT DU RAPPORT FINAL SUR LE DIALOGUE MAROC-OCDE SUR
LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

9 juillet 2018, 10h, Rabat - Maroc

Lamia Kamal-Chaoui

Directrice du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Introduction

- Monsieur le Chef du Gouvernement, Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, Monsieur le Président de l'Association des Régions du Maroc, Monsieur le Coordonnateur du Programme-Pays Maroc-OCDE, Mesdames, Messieurs, chers collègues,
- Je suis ravie d'être parmi vous aujourd'hui pour présenter la synthèse des travaux que nous avons menés ensemble au cours de ces deux dernières années dans le cadre du **Dialogue Maroc-OCDE sur les politiques de développement territorial**.
- Alors, l'objectif de ce projet était d'accompagner les priorités que votre gouvernement s'était fixées pour la mise en œuvre de la **régionalisation avancée** adoptée en 2015.

Quatre priorités de développement territorial

- Ensemble, nous avons sélectionné **quatre axes de travail**.
- Le premier axe concerne le **développement urbain**.
 - Le Maroc compte actuellement 8 grands centres urbains de plus de 500 000 habitants qui concentrent à eux seuls 60% de la population et trois quart du PIB national.
 - On peut donc saisir tout l'enjeu pour le Maroc de compter sur des métropoles qui sont à même de jouer leur rôle de moteur pour l'emploi et la croissance du pays.
 - Nous avons étudié en particulier le cas de la **métropole de Casablanca**, poumon économique de la nation, mais où les problématiques d'inclusion et de dégradation de l'environnement se posent de manière très sensible:
 - Si on applique la méthodologie des aires urbaines fonctionnelles de l'OCDE, la métropole de Casablanca concentre 15% de la population nationale et produit 30% du PIB – un poids comparable à celui de la ville de Bogota en Colombie ou celle de Sydney en Australie.
 - Le taux de chômage y est particulièrement élevé : près de 18% !
 - Autre chiffre inquiétant : Casablanca est deux fois plus polluée que la valeur tolérée par l'Organisation mondiale de la santé, bien plus que d'autres villes plus peuplées, telles que Mexico ou Sao Paulo !
- Le deuxième axe de travail concerne les **liens urbain-rural**.
 - C'est un sujet crucial quand on sait que les territoires ruraux au Maroc abritent l'essentiel des ressources naturelles, des denrées agricoles et des matières premières. Et pour autant, leur développement est contraint car ces territoires restent enclavés et sous-équipés en infrastructure de base. L'exode massif vers les villes qui en découle n'est plus soutenable.
 - Au travers des cas de Taounate et de Berrechid, nous avons montré qu'il était possible de lever ces contraintes en tirant mieux partie des complémentarités entre les territoires ruraux et les villes à proximité.

Par exemple, sans axe routier liant Taounate à Fès, on voit mal comment la croissance économique peut décoller.

- Le troisième axe de notre dialogue concerne l'**investissement public**.
 - Le Maroc figure parmi les pays au monde ayant un taux d'investissement total – public et privé – parmi les plus élevés. Il représente 32% du PIB contre 23% en moyenne parmi les pays de l'OCDE.
 - À eux seuls, les investissements publics représentaient 17% du PIB en 2015 (*en incluant État, collectivités locales et entreprises publiques*).
 - Pour autant, ces investissements peinent à contribuer à la croissance économique, ce qui soulève des questions sur la **rentabilité** et l'**efficacité de la dépense publique**.
- Enfin, quatrième axe, et pas des moindres, celui des **indicateurs territoriaux**.
 - Sans indicateurs, il est impossible de développer des politiques publiques cohérentes et d'en mesurer les effets. Nous avons organisé des ateliers de renforcement des capacités pour aider les autorités compétentes à définir et produire de nouveaux indicateurs territoriaux plus proches des standards internationaux.

Un dialogue pluripartite

- Quelques mots maintenant sur la manière dont nous avons abordée ces quatre priorités.
- Comme son nom l'indique, ce projet était avant tout un **dialogue**, et ce dialogue a été mené à plusieurs niveaux :
 - Tout d'abord, un **Comité consultatif** a été mis en place permettant à des représentants de la Primature, d'une dizaine de ministères concernés et de l'Association des Régions du Maroc, de se réunir régulièrement pour échanger sur les différents thèmes sélectionnés.
 - Ensuite, nos travaux et les neuf ateliers que nous avons organisés ont associé plus de **800 acteurs marocains**, issus des institutions nationales, des régions, préfectures et provinces, mais aussi de la confédération générale des entreprises (CGEM), des centres régionaux d'investissement, et des universités.
 - Enfin, le dialogue a été facilité par des échanges entre les acteurs marocains et une sélection d'**experts d'autres pays de l'OCDE** confrontés à des défis similaires.
 - Le Chili par exemple, a fait part de son expérience d'un pays très centralisé qui discute actuellement de l'évolution du rôle des régions, avec des transferts de compétences à la clé.
 - Le Mexique a aussi expliqué comment le périmètre administratif de ses zones rurales avait été redéfini et élargi pour réduire les coûts de la fourniture des services publics dans les régions excentrées.
 - La Colombie a partagé son approche de la gouvernance pluri-niveaux de l'investissement public avec ses régions.
 - Impliquer des pays avec qui le Maroc n'a traditionnellement pas d'échange d'expériences approfondies dans ce domaine a été particulièrement intéressant.

Recommandations-clé

- Je souhaite maintenant mentionner brièvement quelques-unes des **recommandations** de ce dialogue, avant de laisser la parole à mes collègues qui rentreront davantage dans le détail.
 - Tout d'abord, pour ce qui concerne la métropole de Casablanca, l'étude souligne une situation au niveau des **transports** particulièrement préoccupante, qui pèse fortement sur la compétitivité de la métropole et amenuise son potentiel économique.
- il est essentiel de structurer et mettre en œuvre une **stratégie métropolitaine forte, intégrant le transport et le logement mais aussi le développement économique** :
 - Les efforts en cours pour actualiser le Plan de déplacements urbains à l'échelle intercommunale pourraient poser les premiers jalons d'une telle stratégie et être le point de départ d'une réflexion plus large sur l'aménagement de la métropole.
- Au-delà du cas de Casablanca, anticiper les mutations qu'impose l'urbanisation du Maroc requiert la mise en place **d'une politique urbaine nationale renouvelée**.
- Cela ne doit pas occulter l'importance à accorder aux territoires ruraux car il ne s'agit pas là de creuser les déséquilibres existants entre villes et campagnes.
 - Les travaux de l'OCDE ont montré que les régions rurales qui s'en sortent le mieux sont celles qui ont pu établir de fortes connections avec des centres urbains. Dans le cas des provinces de Taounate et Berrechid, implémenter le dispositif des Centres ruraux émergents permettrait d'établir ces interdépendances tout en s'intégrant dans les plans régionaux de développement.
- En ce qui concerne la réforme de la **régionalisation avancée**, il est nécessaire de favoriser la cohérence de l'action publique et d'adapter les politiques sectorielles aux spécificités territoriales. Le Comité Consultatif constitué pour ce dialogue pourrait tout à fait être pérennisé à cet effet.
- S'agissant du volet des indicateurs territoriaux, il convient d'encourager la production de données à l'échelle territoriale. Pour cela, nous avons suggéré l'élaboration d'une **Charte qui encadre les conditions de production et d'utilisation des indicateurs territoriaux**.
- Enfin, le Dialogue a accompagné un **rapprochement du Maroc des standards de l'OCDE** avec notamment l'adhésion à la *Recommandation de l'OCDE sur l'Investissement Public Efficace entre Niveaux de Gouvernement*. Il s'agit désormais d'en assurer la mise en œuvre afin que l'investissement public soit véritablement un levier de développement au Maroc.

MOTS DE CLOTÛRE

- Quelques mots pour conclure. Bien que ce Dialogue s'achève, l'OCDE reste disposée à continuer à travailler **pour vous et avec vous** sur ces différents sujets.
- Je pense notamment à 3 pistes concrètes:
 - La première concerne la question de la **réforme de la déconcentration** qui constitue un levier essentiel de la mise en œuvre de la régionalisation, et qui pourrait bénéficier du partage d'expériences avec des pays pairs.

- La deuxième piste de travail a trait à la **question métropolitaine**. Pour cela, le Maroc pourrait, comme la Chine, le Mexique, le Chili ou encore la Pologne, bénéficier d'un appui de l'OCDE afin d'élaborer un cadre national pour un développement urbain intégré.
- Enfin, et c'est ma troisième proposition, nous sommes disposés à vous accompagner dans la mise en œuvre de la **Recommandation sur l'investissement public**, dans son ensemble ou sur certains aspects en particulier, tels que renforcement des capacités locales, les Partenariats Publics Privés au niveau infranational, ou le renforcement du système de finances locales.
- Je tiens à remercier en particulier le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, pour la qualité de cette collaboration, ainsi que l'ensemble des services marocains impliqués, tant à Rabat qu'en région, notamment les services du Chef du Gouvernement.
- Monsieur le Chef du Gouvernement, je souhaite vous exprimer toute ma gratitude, en mon nom et au nom de l'OCDE, pour votre présence et votre soutien tout au long de ce dialogue
- Je vous remercie de votre attention.